

20 minutes Suisse romande



Prix et prestations 2010

**Parlez avec nous
de votre publicité en
Suisse romande.**

«20 minutes», le meilleur moyen d'atteindre une cible jeune et urbaine.

Une vie active nécessite une information ciblée, c'est un constat que la grande majorité des helvètes a fait depuis longtemps en élisant 20 minutes comme leur journal, au quotidien. Pas besoin de longs discours pour en témoigner, depuis 1999, l'audience et les performances de 20 minutes ne cessent de progresser. Le lancement en Suisse romande est aussi évidemment un témoin important de cette évolution, permettant d'offrir aujourd'hui à ses annonceurs, un panel de sept éditions, pour une action ciblée: Genève, Vaud, Berne, Bâle, Lucerne, St.-Gall et Zurich.

Une recette simple doit cependant être bien dosée: rapide et compact, visuel et hiérarchisé, 20 minutes est un journal vif, pour un lectorat exigeant. Au fil des jours, des pages et des rubriques, les faits essentiels sont offerts chaque jour aux lecteurs, permettant ainsi de ne rien manquer: actualité locale, régionale, nationale et internationale, économie, sports, people, tendances et divertissement.

Nombre de lecteurs	certifié	pronostiqué
Genève	155 000	250 000
Vaud	191 000	275 000
Région	180 000	*
Pénétration (LpE) SR	37,8 %	
Cercle le plus large des lecteurs (CLL) SR	76,7 %	
Projection (CLL) SR	1 071 000	

Source: MACH Basic 2009-2, WEMF/REMP, www.wemf.ch

* Dès 01.01.2010 intégré dans Vaud.

Si 20 minutes correspond tout particulièrement à un lectorat actif, jeune et urbain, sa formule plaît tout autant aux cadres, qu'aux personnes travaillant à temps partiel. Un public attentif, réactif, sensible aux nouveautés, disponible chaque jour pour capter les bons plans que les annonceurs peuvent aussi lui présenter. L'environnement de 20 minutes, ses plateformes imprimées et digitales, vous réservent des solutions permettant de répondre à vos objectifs de communication.

Efficace, clair et pertinent, 20 minutes est proche de ses lecteurs, en tant que partenaire d'information. 20 minutes est aussi votre partenaire, pour votre communication.

Structure	
14 – 34 ans / 35 – 54 ans	41 % / 37 %
18 – 49 ans / 50+ ans	61 % / 30 %
Femmes / Hommes	47 % / 53 %
Revenu brut du ménage plus de CHF 8 000.–	35 %

Tirages	imprimé	certifié
Vaud	110 000	84 683
Genève	100 000	80 479
Région	*	64 567
SR	210 000	229 729

Zone de diffusion

20 minutes est principalement distribué par le biais de caissettes, positionnées dans les flux piétons les plus denses: dans les gares, aux arrêts des transports publics, dans le cœur des villes et dans les centres d'activité commerciale.

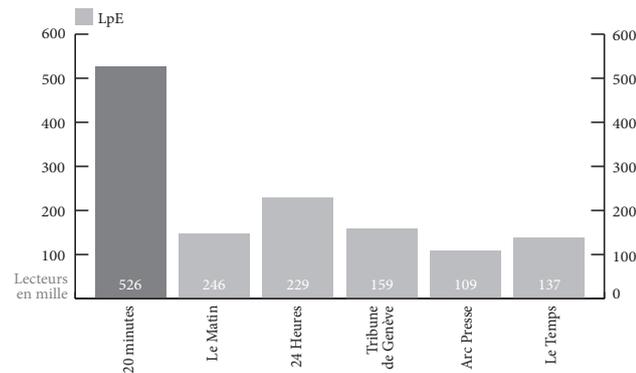


Nombre de lecteurs en comparaison dans le marché romand

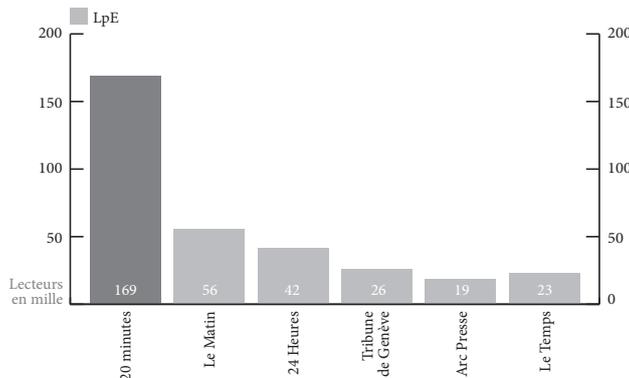
Définition LpE:
Nombre de lecteurs par
numéro



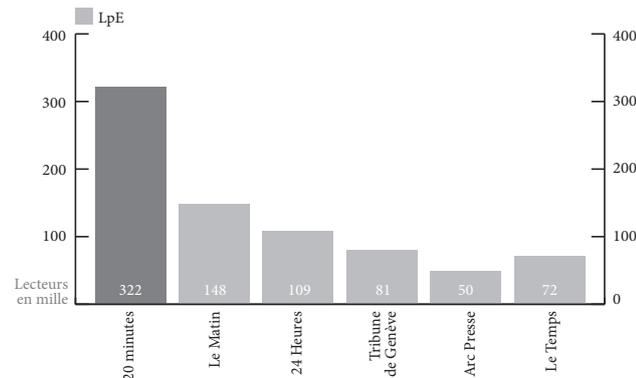
LpE tout groupe d'âge



LpE 14 – 29 ans



LpE 18 – 49 ans



Source: MACH Basic 2009-2, WEMF/REMP 2009

L'imposition (exemple d'un schéma de 40 pages)

Annonces sous texte rédactionnel et annonces réclame:

Veillez noter que chaque édition ne dispose que d'un nombre limité d'annonces sous texte rédactionnel et d'annonces réclame.

(L'emplacement des annonces peut légèrement varier en fonction du jour et du nombre de pages du journal.)

(L'emplacement des annonces peut légèrement varier en fonction du jour et du nombre de pages du journal)



Pages thématiques

Pages thématiques		Parution	
Auto	Nouvelles du monde automobile	hebdomadaire	lundi
Best Of	CD (BD)	hebdomadaire	vendredi (mardi)
Interactif & Gamezone	Nouvelles du monde multimédia	hebdomadaire	jeudi
Movie-Guide	Les derniers films	hebdomadaire	mercredi
Société/Ego/Conso	Tendances, technologies et mode	quotidienne	-

Emplacements spéciaux

Emplacements spéciaux	Format fixe	Réservation	Emplacement	SR	Genève	Vaud
a Page de titre	210 × 25 mm	quotidienne	fixe	6900.-	3750.-	4125.-
b Programme TV	167 × 25 mm	quotidienne	fixe	1960.-	1065.-	1175.-
c Météo top	90 × 25/75 × 20 mm	mensuelle	fixe	18925.-	10285.-	11315.-
d Météo down	sur demande	mensuelle	fixe	14194.-	7714.-	8486.-
e Sous-texte météo	210 × 68 mm	quotidienne	fixe	7245.-	3940.-	4330.-
f ½ page miroir	2 × (103 × 280 mm)	quotidienne	page droite et gauche	33120.-	18000.-	19800.-
g ⅔ page miroir	2 × (82 × 280 mm)	quotidienne	page droite et gauche	24165.-	13135.-	14455.-
h ⅓ page miroir	2 × (39 × 280 mm)	quotidienne	page droite et gauche	11495.-	6250.-	6875.-
i ¼ page pano centrée	210 × 280 mm	quotidienne	double page au centre	22080.-	12000.-	13200.-
j Junior Page	168 × 232 mm	quotidienne	page droite et gauche	25320.-	13760.-	15140.-
k Triangle 82	82 × 82 × 116 mm	quotidienne	page droite et gauche	2425.-	1320.-	1450.-
l Triangle 125	125 × 125 × 176 mm	quotidienne	page droite et gauche	5545.-	3015.-	3315.-
m Ilot	125 × 125 mm	quotidienne	pied de page droite ou gauche	9610.-	5225.-	5745.-
n Bandeau Power	210 × 25 mm	quotidienne	fixe en page 3	3695.-	2010.-	2210.-
o Bandeau de titre sport	210 × 25 mm	quotidienne	fixe	2960.-	1610.-	1770.-

Tous les prix bruts en CHF, hors TVA



Annonces

Définition:

Annonces placées en face d'une page rédactionnelle. Un **supplément** de 10 % est facturé pour tout autre prescription d'emplacement.

Annonces: formats fixes

	Format	SR	Genève	Vaud
	largeur × hauteur	brut	brut	brut
Panorama $\frac{3}{4}$ pages milieu du cahier	440 × 280 mm	CHF 36 800.–	CHF 20 000.–	CHF 22 000.–
Panorama $\frac{3}{4}$ pages non situé au milieu du cahier	440 × 280 mm	CHF 29 440.–	CHF 16 000.–	CHF 17 600.–
Panorama $\frac{2}{4}$ pages 2 et 3	440 × 280 mm	CHF 47 840.–	CHF 26 000.–	CHF 28 600.–
Page $\frac{1}{4}$	210 × 280 mm	CHF 18 400.–	CHF 10 000.–	CHF 11 000.–
$\frac{1}{2}$ page en largeur	210 × 138 mm	CHF 9 710.–	CHF 5 280.–	CHF 5 805.–
$\frac{1}{2}$ page en hauteur	103 × 280 mm	CHF 9 710.–	CHF 5 280.–	CHF 5 805.–
$\frac{1}{4}$ de page en bloc	103 × 138 mm	CHF 4 905.–	CHF 2 665.–	CHF 2 935.–
$\frac{1}{8}$ de page en hauteur	50 × 138 mm	CHF 2 480.–	CHF 1 345.–	CHF 1 480.–
$\frac{1}{8}$ de page en largeur	103 × 65 mm	CHF 2 480.–	CHF 1 345.–	CHF 1 480.–

Tous les prix hors TVA

Prix unitaires: 20 minutes est entièrement imprimé en quadrichromie.

Nous ne facturons pas de supplément pour les annonces en couleur.

**Couleur
gratuite**

Annonces sous texte rédactionnel et annonces réclame

Définition:

Les annonces sous texte rédactionnel prennent obligatoirement toute la hauteur de la page (jusqu'à 103 mm de largeur max.) ou toute la largeur de la page (jusqu'à 138 mm de hauteur max.).

Exception faite du ¼ de page bloc (103x138 mm). L'emplacement des annonces sous texte rédactionnel dépend des directives actuelles de la rédaction.

Définition:

Les annonces réclame sont bordées sur au moins 2 côtés par du texte rédactionnel.

A l'exception des emplacements spéciaux, les annonces réclame sont placées au bas d'une page rédactionnelle.

Hauteur max. 138 mm,

Hauteur min:

Colonne 1: 75 mm,

Colonnes 2 à 4: 50 mm.

Environnements rédactionnels: prix par mm

SR	Genève	Vaud	Colonnes	
brut	brut	brut	4	8
			103 mm	210 mm
CHF 12.32	CHF 6.70	CHF 7.37		

Tous les prix bruts, hors TVA.

Annonces sous texte rédactionnel: formats fixes

	Format	SR	Genève	Vaud
	largeur x hauteur	brut	brut	brut
Panorama ½ page milieu du cahier	440 × 138 mm	CHF 33 120.–	CHF 18 000.–	CHF 19 800.–
Panorama ½ page non situé au milieu du cahier	440 × 138 mm	CHF 27 600.–	CHF 15 000.–	CHF 16 500.–
Panorama ⅓ de page milieu du cahier	440 × 91 mm	CHF 21 995.–	sur demande	sur demande
Panorama ⅓ de page non situé au milieu du cahier	440 × 91 mm	CHF 18 330.–	CHF 9 960.–	CHF 10 960.–
Panorama ¼ de page milieu du cahier	440 × 68 mm	CHF 16 560.–	sur demande	sur demande
Panorama ¼ de page non situé au milieu du cahier	440 × 68 mm	CHF 13 800.–	CHF 7 500.–	CHF 8 250.–
½ page en largeur	210 × 138 mm	CHF 13 800.–	CHF 7 500.–	CHF 8 250.–
½ page en hauteur	103 × 280 mm	CHF 13 800.–	CHF 7 500.–	CHF 8 250.–
⅓ de page en largeur	210 × 91 mm	CHF 9 165.–	CHF 4 980.–	CHF 5 480.–
⅓ de page en hauteur	210 × 68 mm	CHF 6 900.–	CHF 3 750.–	CHF 4 125.–
¼ de page en bloc	103 × 138 mm	CHF 6 900.–	CHF 3 750.–	CHF 4 125.–
⅔ de page en hauteur	82 × 280 mm	CHF 10 985.–	CHF 5 970.–	CHF 6 570.–
⅓ de page en hauteur	39 × 280 mm	CHF 5 225.–	CHF 2 840.–	CHF 3 125.–
Bandeau	210 × 25 mm	CHF 2 465.–	CHF 1 340.–	CHF 1 475.–

Tous les prix bruts, hors TVA, 2 mm de marge blanche inclus.

Annonces réclame: prix par mm

SR	Genève	Vaud	Colonnes			
brut	brut	brut	1	2	3	4
			39 mm	82 mm	125 mm	168 mm
CHF 19.71	CHF 10.71	CHF 11.79				

Tous les prix bruts, hors TVA.

Prix unitaires: 20 minutes est entièrement imprimé en quadrichromie. Nous ne facturons pas de supplément pour les annonces en couleur. Exemples de calcul sur la page suivante.

Couleur
gratuite

Couleur
gratuite

Prix
Rabais

Annonces sous rubriques

Définition:

Les annonces sous rubriques sont regroupées pour former des pages d'annonces complètes. En règle générale, ces pages sont situées les unes à la suite des autres dans la seconde partie du journal.

Annonces sous rubriques: prix par mm		Colonnes				
SR brut	Genève brut	Vaud brut	2 50 mm	4 103 mm	6 156 mm	8 210 mm
CHF 6.65	CHF 3.72	CHF 4.09				

Tous les prix bruts, hors TVA.



Annonces sous rubriques: prix des formats fixes avec rabais de format (déjà déduit)				
	Format largeur x hauteur	SR brut	Genève brut	Vaud brut
½ page en largeur	210 × 138 mm	CHF 6 700.–	CHF 3 750.–	CHF 4 125.–
½ page en hauteur	103 × 280 mm	CHF 6 700.–	CHF 3 750.–	CHF 4 125.–
¼ de page en bloc	103 × 132 mm	CHF 3 205.–	CHF 1 795.–	CHF 1 975.–
⅛ de page en largeur	103 × 65 mm	CHF 1 640.–	CHF 915.–	CHF 1 010.–
⅛ de page en hauteur	50 × 132 mm	CHF 1 640.–	CHF 915.–	CHF 1 010.–
⅓ de page en largeur	103 × 31 mm	CHF 875.–	CHF 490.–	CHF 535.–
⅓ de page en bloc	50 × 65 mm	CHF 875.–	CHF 490.–	CHF 535.–

Tous les prix bruts, hors TVA, 2 mm de marge blanche inclus. **Annonces immobilières: jeudi.**

Prix unitaires: 20 minutes est entièrement imprimé en quadrichromie. Nous ne facturons pas de supplément pour les annonces en couleur.

Calcul des prix des annonces:

Nombre de colonnes x hauteur de l'annonce en mm
(+ 2 mm de marge blanche) x prix par mm = prix brut par parution

1. Vous devez déterminer le nombre de colonnes.
2. Vous pouvez choisir librement la hauteur de l'annonce entre **20 mm min. et 280 mm max.**
3. Vous choisissez l'édition dans laquelle votre annonce devra paraître et son emplacement.

Exemple pratique:

- Votre annonce sous rubriques mesure 100 mm de large = nombre de colonnes: 4 (103 mm)
- Votre annonce sous rubriques mesure 100 mm de haut = 100 (+2 mm de marge blanche)
- Parution dans l'édition de Genève au tarif de CHF 3.72 par mm
4 colonnes x 102 mm x CHF 3.72 = CHF 1 517.75 prix brut hors TVA

Offres d'emploi

Définition:

Les offres d'emploi sont regroupées pour former des pages d'annonces complètes. En règle générale, ces pages sont situées les unes à la suite des autres dans la seconde partie du journal.

Offres d'emploi: prix par mm			Colonnes			
SR brut	Genève brut	Vaud brut	2	4	6	8
CHF 6.88	CHF 3.71	CHF 4.24	50 mm	103 mm	156 mm	210 mm

Tous les tarifs bruts, hors TVA.



Offres d'emploi: prix des formats fixes				
	Format largeur x hauteur	SR brut	Genève brut	Vaud brut
½ page en largeur	210 × 138 mm	CHF 7240.–	CHF 3900.–	CHF 4465.–
½ page en hauteur	103 × 280 mm	CHF 7240.–	CHF 3900.–	CHF 4465.–
¼ de page en bloc	103 × 132 mm	CHF 3465.–	CHF 1865.–	CHF 2135.–
⅛ de page en largeur	103 × 65 mm	CHF 1730.–	CHF 935.–	CHF 1070.–
⅛ de page en hauteur	50 × 132 mm	CHF 1730.–	CHF 935.–	CHF 1070.–
⅙ de page en largeur	103 × 31 mm	CHF 865.–	CHF 465.–	CHF 535.–
⅙ de page en bloc	50 × 65 mm	CHF 865.–	CHF 465.–	CHF 535.–

Tous les prix bruts, hors TVA, 2 mm de marge blanche inclus. Offres d'emploi: lu, me, ve (pages spéciales me & ve).

Prix unitaires: 20 minutes est entièrement imprimé en quadrichromie. Nous ne facturons pas de supplément pour les annonces en couleur.

Rabais de répétition: 2 × = 10% rabais. Valable uniquement pour les offres d'emploi, en cas de commande simultanée, sans changement de sujet ni de taille.

Calcul des prix des annonces:

Nombre de colonnes x hauteur de l'annonce en mm
(+ 2 mm de marge blanche) x prix par mm = prix brut par parution

1. Vous devez déterminer le nombre de colonnes.
2. Vous pouvez choisir librement la hauteur de l'annonce entre **20 mm min. et 280 mm max.**
3. Vous choisissez l'édition dans laquelle votre annonce devra paraître et son emplacement.

Exemple pratique:

- Votre annonce d'emploi mesure 100 mm de large = nombre de colonnes: 4 (103 mm)
- Votre annonce d'emploi mesure 100 mm de haut = 100 (+2 mm de marge blanche)
- Parution dans l'édition de Genève au tarif de CHF 3.71 par mm
4 colonnes x 102 mm x CHF 3.71 = CHF 1 513.70 prix brut hors TVA

Rabais nationaux et locaux

Remarques:

- Les contrats de volume en francs peuvent aussi inclure des annonces locales d'un même client.
- Les rabais de contrat de volume en francs et les rabais de répétition ne peuvent pas être cumulés.
- Les annonces sous rubriques peuvent être incluses dans un contrat.
- Les contrats de 20 minutes et 20 Minuten Friday peuvent être cumulés.

Remarques:

- Les rabais sont valables pour des annonces publiées dans les 12 mois.
- Les rabais de répétition sont valables uniquement en cas de commande simultanée sans changement de format. Changement de sujet ou de texte possible pour les annonces avec **matériel prêt à l'impression**.
- Les rabais sur contrats de volume en francs et rabais de répétition ne peuvent pas être cumulés.
- Lorsque le rabais spécial est de 20% ou plus, aucun rabais supplémentaire n'est accordé.
- Les annonces sous rubriques peuvent bénéficier d'un contrat.

Contrats de volume en francs		
à partir de CHF	25 000.–	2 %
à partir de CHF	50 000.–	3 %
à partir de CHF	75 000.–	4 %
à partir de CHF	125 000.–	5 %
à partir de CHF	175 000.–	6 %
à partir de CHF	225 000.–	7 %
à partir de CHF	300 000.–	8 %
à partir de CHF	375 000.–	9 %
à partir de CHF	450 000.–	10 %

Contrats de volume en francs		
à partir de CHF	550 000.–	11 %
à partir de CHF	650 000.–	12 %
à partir de CHF	750 000.–	13 %
à partir de CHF	900 000.–	14 %
à partir de CHF	1 050 000.–	15 %
à partir de CHF	1 200 000.–	16 %
à partir de CHF	1 450 000.–	17 %
à partir de CHF	1 700 000.–	18 %
à partir de CHF	1 950 000.–	19 %

Contrats de volume en francs		
à partir de CHF	2 350 000.–	20 %
à partir de CHF	2 750 000.–	21 %
à partir de CHF	3 150 000.–	22 %
à partir de CHF	3 750 000.–	23 %
à partir de CHF	4 350 000.–	24 %
à partir de CHF	4 950 000.–	25 %
à partir de CHF	5 800 000.–	26 %
à partir de CHF	6 650 000.–	27 %
à partir de CHF	7 500 000.–	28 %

Rabais de répétition		Rabais spéciaux	
2 x	10 % *	Annonces politiques	15%
4 x	12 %	Institutions de bienfaisance (certifiées ZEW0)	25%
6 x	14 %	Formation et formation continue	12%
13 x	16 %	Culture et manifestations	30%
26 x	20 %		
48 x	24 %		

* Valable uniquement pour les offres d'emploi, en cas de commande simultanée, sans changement de sujet ni de taille.

Commission conseil	
5% sur les annonces commerciales	5% sur les annonces d'offres d'emplois et sous rubriques

Prix

Définition:

Les boulevards d'annonces désignent des pages d'annonces regroupées d'un même annonceur avec un minimum de 4 pages dans la même édition.

40 % de rabais sur le boulevard d'annonces (déjà déduit)

Taille	SR	Genève	Vaud
4 pages	CHF 44 160.-	CHF 24 000.-	CHF 26 400.-
5 pages	CHF 55 200.-	CHF 30 000.-	CHF 33 000.-
6 pages	CHF 66 240.-	CHF 36 000.-	CHF 39 600.-
7 pages	CHF 77 280.-	CHF 42 000.-	CHF 46 200.-
8 pages	CHF 88 320.-	CHF 48 000.-	CHF 52 800.-

Tous les prix, hors TVA

L'emplacement du boulevard d'annonces au sein du journal dépend du volume global du journal le jour de sa parution. Les boulevards d'annonces donnent droit au rabais de contrat de volume en francs.



Un impact maximum!

Bénéficiez d'un emplacement exclusif en couverture de 20 minutes pour votre message publicitaire. Profitez de l'impact unique sur nos lecteurs!

Vente et conseils Print:
vincent.antonio
@20minutes.ch

Tél. 021 621 87 36
Fax 021 621 87 88



	SR	Genève	Vaud
	brut	brut	brut
Couverture pages 1 à 4	CHF 128 800.-	CHF 70 000.-	CHF 77 000.-
Couverture pages 1 et 2	CHF 73 600.-	CHF 40 000.-	CHF 44 000.-
Couverture pages 3 et 4	CHF 55 200.-	CHF 30 000.-	CHF 33 000.-

Tous les prix, hors TVA

Prix unitaires: 20 minutes est entièrement imprimé en quadrichromie. Nous ne facturons pas de supplément pour les annonces en couleur.

La couverture donne droit au rabais de contrat de volume en francs et à la commission conseil.

Couleur
gratuite

20 minutes online - informations en direct et interactivité

Etude de marché:

20 minutes online mise sur la transparence et comptabilise le nombre d'accès avec le système de mesure Internet suisse officiel Net Metrix. Les chiffres de portée correspondants (NetMetrixAudit) sont publiés tous les mois et les profils sociodémographiques et autres informations (NetMetrixProfile) tous les six mois. Retrouvez les chiffres actuels sous www.tarifweb.20min.ch

Service complet:

20 minutes online dispose de sa propre gestion de trafic et d'une équipe de production cross-média. Nous vous proposons des solutions diverses, des annonces vidéo aux pages Web mobiles.

Live News

La plus grande rédaction de Suisse animée par plus de 40 journalistes produit des actualités en direct 7 jours sur 7, 18 heures par jour. 20 minutes online donne la priorité aux sujets dont on parle.



Interaction

20 minutes online permet de communiquer dans toutes les directions. Les utilisateurs ne sont pas seulement les destinataires des informations, ils peuvent aussi s'exprimer sur les sujets qui les intéressent, jouer les reporters mobiles et soumettre des sujets ou mener des discussions entre eux.



Innovation

20 minutes online se veut le site d'actualité le plus innovant de Suisse. Il repose avant tout sur des reportages multimédia. La TV et la radio en ligne, les forums, les «talk-backs» et la fonction de notation en font un site attrayant pour les utilisateurs et les techniques publicitaires innovantes employées sont un argument convaincant pour les entreprises.

Publicité en ligne / mobile

Le site Internet de 20 minutes online, seul site Web d'information national en Suisse, offre des possibilités quasi-infinies pour la publicité commerciale.

Formats IAB courants: FullBanner, Expandable FullBanner, LeaderBoard, WideSkyscraper, Medium Rectangle, FloatingAd.

Formats spécifiques à 20 minutes: Monsterboard, BrandWeek, Road-Block, Newsletter-Board.

Formats mobiles: textes et graphiques spécifiques aux terminaux.

Les rubriques: A la une, Actualités, Sports, Divertissement, Sortir, Cuisine, Lifestyle, Auto, Multimédia, Vidéos, Service, Communauté, Petites annonces, 20 minutes Radio.

Réductions:

Les niveaux de rabais s'appliquent pour chaque commande/réservation et ne peuvent être cumulés dans le sens d'un contrat. Alternativement à ces rabais online, le client peut appliquer les conditions du contrat de volume en francs de la partie print.

Vente et conseils Online:

20 Minutes Romandie SA
Rue de Sébeillon 1
Case postale 1170
1001 Lausanne

laurent.cosandey@20minutes.ch
Tél. 021 621 87 95
Fax 021 621 87 88

Tarifs | **Portail** | **Profil sociodémographique/psychographique** | **Cas pratiques** | **Newsletter** | **Contact**

Web
Découvrez l'offre séduisante de 20 minutes online, ses tarifs, les différents emplacements disponibles et les rubriques proposées.

TV
Comment allier multimédia et performance publicitaire? Découvrez les possibilités offertes par la Web-TV de 20 minutes online.

Shop
Faites le bon deal en faisant référencer vos produits dans le E-Shop tout en profitant d'une plateforme Crossmédia inédite.

Radio
La radio de 20 minutes online vous ouvre ses ondes digitales pour vous offrir un environnement musical qualitatif et varié.

Mobile
Proposée sur iPhone comme sur les appareils plus classiques, la plateforme mobile offre des solutions innovatrices pour votre communication.

Cross-Media
Vos messages peuvent traverser différents médias de façon interactive et complémentaire, comme vous pourrez le découvrir dans les solutions publicitaires.

Downloads
Prix 2009-Q1 (2.24MB)

Performances
Unique clients 2008-2: 1729282
Visites janvier 2009: 1'012'084
Page Impressions janvier 2009: 8'443'027

News
Une croissance qui continue

Retrouvez toutes les informations actuelles sur les conditions d'utilisation, les services, les offres spéciales, les prix, les réductions et les disponibilités en ligne sous: www.tarifweb.20min.ch

La plate-forme interactive du tarif Online

Les tarifs de 20 minutes online se déclinent de manière interactive.

Retrouvez-les sur www.tarifweb.20min.ch

Vos avantages

Les exemples concrets:

- Toutes les formes publicitaires Online illustrées
- Show cases actuels et exemples concrets de cross-média
- Screenshots de la Web-TV et formats publicitaires sur le mobile

Les données Net-Metrix actualisées:

- Unique Clients, Unique User et Page Impressions actualisés mensuellement
- Unique User, structure socio-démographique, affinités actualisés semestriellement

Les disponibilités:

- Disponibilités actuelles par channel et format publicitaire

Les tarifs et rabais:

- Tous les tarifs par format publicitaire et emplacement, actualisés semestriellement
- Echelle de rabais par volume d'insertion

Crossmedia

Crossmédia: 20 minutes relie systématiquement ses médias entre eux avec le concept crossmédia. Vous pouvez vous aussi bénéficier de ces expériences. Une promotion crossmédia spécialement conçue pour vous fait des lecteurs des utilisateurs, les dirigeant vers une page cible créée à votre intention sur 20minutes.ch et permet des interactions dans tous les sens, que ce soit avec des notations, des votes, des concours vidéo ou des éléments viraux.

Contactez-nous. Nous vous soumettrons une offre personnalisée.



Demandes par mail à: laurent.cosandey@20minutes.ch.

Jeu du détective «John Twenty»



Sponsorisez le célèbre jeu du détective!

- emplacement de sponsor
- tirage au sort de prix
- environnement rédactionnel
- 20 minutes
- 20 minutes online

«John Twenty», le détective zélé de la BD 20 minutes, résout depuis neuf ans les cas les plus complexes. Outre son chien Kai-Uwe, ses assistantes sont les fidèles lectrices et lecteurs de 20 minutes. Au cours de l'année dernière, plus de 520 000 participantes et participants ont résolu des énigmes passionnantes et ont ainsi pris part au tirage au sort quotidien de super cadeaux. La promotion de «John Twenty» est entièrement assurée par notre partenaire, Balmer Medias.

L'offre de coopération

Durée: 1 semaine (5 jours)

Edition imprimée de 20 minutes

Publication quotidienne de «John Twenty» avec champ de parrainage en largeur 210 x 68 mm

20 minutes online

L'histoire est intégralement publiée tous les jours online sur 20minutes.ch / 20minuten.ch, et les lecteurs prennent part au concours du jour directement sur le site Internet (par jour en moyenne nette jusqu'à 2 300 participants. Unique en Suisse.)

Intégration dans l'environnement rédactionnel

Version imprimée et parution online

Coûts par semaine (5 jours)

Tarifs net (national)	CHF	33 000.-
Tarifs net (SR)	CHF	10 500.-
Tarifs net (SA)	CHF	27 000.-
+ tarifs du concours lu-ve	CHF	5 000.-

Adresse:

Balmer Medias
Jean-Claude Balmer
Représentant autorisé pour
John Twenty en Suisse romande
Ch. des Ecureuils 1
1417 Essertines/Yverdon-les-Bains
Tél./Fax 024 435 36 36
Mobile 079 735 36 36

Print et online

Données techniques de la version imprimée

Format miroir page 1/1	210 × 280 mm
Format miroir page panoramique	440 × 280 mm
Papier standard	48 g/m ²
Impression	impression offset du journal
Trame	40 l/cm
Couleurs	couleur imprimée quadrichromique gamme Europe (couleur Pantone exclue!)
Somme de l'UCR	max. 240 %
Augmentation de valeur tonale	env. 23 % (valeur tonale 50 %)
Plage de valeur tonale imprimable	5 à 95 %

Sous réserve de modifications

Données techniques online

Spécifications: voir «online»

Dernier délai de remise: 3 jours ouvrables avant la publication

Délais de remise pour les annonces

Jour de parution	Dernier délai pour les annonces		Avec «bon à tirer»	
lundi	jeudi	16 heures	mercredi	16 heures
mardi	vendredi	16 heures	jeudi	16 heures
mercredi	lundi	16 heures	vendredi	16 heures
jeudi	mardi	16 heures	lundi	16 heures
vendredi	mercredi	16 heures	mardi	16 heures

Livraison des données

Matériel d'impression

Le matériel d'impression doit être livré sous forme de document numérique complet. Les réclamations concernant la qualité d'impression sont exclues pour les documents livrés sous forme papier/films et qui doivent être scannés. Afin d'éviter toute confusion, nous vous prions de reprendre le numéro de commande de 20 minutes pour nommer le matériel d'impression. Un changement de matériel d'impression n'est possible qu'en respectant les délais quant à la livraison des matériels d'impression et après discussion avec le responsable de la disposition des annonces. Un nouveau numéro de commande doit figurer sur le nouveau matériel d'impression. Veuillez livrer un seul sujet ou une seule commande par document /support de données. Veuillez utiliser des CD-ROM avec copie de vos données comme supports de données. Les supports de données ne sont pas retournés.

Composition par le département «annonces» de 20 minutes – Bon à tirer

Pour les annonces réalisées par notre département «annonces», merci de fournir les textes sous format Word, respectivement (sur des fichiers séparés) les images/logos dans une qualité suffisante (200 dpi) au format jpeg (qualité maximum), tiff ou eps.

Pour ces annonces, vous recevrez un bon à tirer. Sans avis contraire dans les délais, ce dernier est considéré comme approuvé.

Pour tout renseignement complémentaire n'hésitez pas à contacter annonces@20minutes.ch

Livraison

ISDN/RNIS +41 (0)21 625 34 77 – Grand Central Pro – max. 128 kbs

Copie de sujet par fax au n° +41 (0)21 621 87 88

E-mail annonces@20minutes.ch – comprimer les données pour éviter tout endommagement lors de la transmission – pas de limitation de la taille des fichiers annexés

Poste/courrier 20 Minutes Romandie SA, Matériel d'impression, Rue de Sébeillon 1, Case postale 1170, 1001 Lausanne
L'envoi doit arriver avant la clôture des annonces

PrintOnline Transmission numérique des annonces pour émetteurs de données enregistrés

20 Minutes Romandie SA, Rue de Sébeillon 1, Case postale 1170, 1001 Lausanne, Tél. +41 (0)21 621 87 87, Fax +41 (0)21 621 87 88

Conditions générales de vente

Les conditions générales de vente de 20 minutes s'appliquent.

20 minutes

I. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

Les présentes Conditions générales de vente régissent les relations contractuelles entre 20 minutes et un annonceur. Elles ont valeur de convention qui engage les parties précitées. Ces Conditions générales de vente ne prévalent pas sur des conventions particulières écrites. Sauf mention contraire dans les présentes Conditions, les dispositions du Code suisse des obligations (art. 319 ss. CO), et plus particulièrement les dispositions relatives au contrat d'entreprise (art. 363 ss. du CO) s'appliquent au contrat d'insertion. Le terme «annonces» englobe les insertions, les offres/demandes d'emploi, les annonces classées et les publicités.

II. DISPOSITIONS PARTICULIÈRES

A. Conclusion et exécution du contrat

1. Conditions relatives à l'insertion

Les remises, modifications ou annulations d'annonces doivent être effectuées par écrit. Si ces remises, modifications ou annulations d'annonces sont effectuées par téléphone et acceptées à titre exceptionnel par l'éditeur, l'annonceur assume le risque d'erreur susceptible d'entacher la transmission et l'exécution des directives.

Les ordres relatifs aux encarts publicitaires et aux suppléments n'engagent l'éditeur qu'après acceptation du modèle.

La date limite pour la remise des annonces, qui figure dans les tarifs, est impérative et s'applique non seulement à la communication des annonces, mais aussi aux annulations, aux changements et à la transmission de corrections.

2. Tarifs, modification des tarifs

Les prix et remises applicables s'entendent hors TVA et figurent dans les tarifs actuels. Ceux-ci font partie intégrante des Conditions générales de vente.

En cas de révision des tarifs ou du taux de TVA les nouveaux montants sont immédiatement applicables, y compris aux ordres d'insertion en cours. L'annonceur est alors en droit de résilier le contrat dans un délai de deux semaines à compter de la notification écrite des nouveaux tarifs. Dans ce cas, il ne peut prétendre qu'à une simple remise selon le barème, en fonction de la quantité effectivement achetée. Seules les agences reconnues par l'éditeur peuvent se prévaloir d'une commission.

3. Principe de facturation des annonces

La facturation est basée sur la longueur mesurée de filet à filet dans le journal.

Les notions de «hauteur nécessaire» et «hauteur d'impression» ne correspondent pas à un espace minimal, mais à un espace adapté au sujet.

Chaque millimètre commencé est compté en entier. Pour les annonces avec originaux, la hauteur d'impression est habituellement majorée de 2 mm.

Les annonces publiées plusieurs fois avec la même maquette ou le même texte sont facturées sur la base de la dimension de l'annonce dans la parution initiale.

Les directives générales énoncées par l'ASEJ/ASSP pour les mesures s'appliquent par ailleurs

4. Frais supplémentaires

Les frais exceptionnels sont facturés en sus. Entrent dans cette catégorie les frais de micro-édition, les suppléments d'urgence, les changements fréquents apportés à un ordre, les regroupements ultérieurs de factures, les notifications intermédiaires pour les remises d'annonces en cours, les prestations de tiers, les plans médias, les établissements onéreux de justificatifs, etc.

5. Contrats

Les tarifs des insertions peuvent prévoir une remise quantitative pour l'achat de certains volumes d'annonces à paraître sur une période donnée (contrats en francs).

Un contrat d'achat en volume distinct doit être conclu pour chaque programme d'insertions. Un tel contrat ne peut être signé que par un annonceur individuel. Pour les contrats de groupes, le règlement ASEJ/ASSP est applicable.

Les termes d'un contrat d'achat en volume ne peuvent être modifiés en cours de contrat.

Si le chiffre d'affaires convenu en francs est dépassé avant la parution de la dernière insertion, une réduction supplémentaire peut être demandée selon le barème des remises. Cette réduction supplémentaire intervient à l'échéance du contrat. De la même façon, si ce chiffre d'affaires n'est pas atteint, un supplément est facturé selon le même barème à l'échéance du contrat.

6. Présentation de l'annonce

L'éditeur n'est pas tenu d'exécuter les directives de l'annonceur concernant la présentation et le choix de la police. Les annonces rédactionnelles doivent se distinguer de la partie rédactionnelle par la présentation et le choix de la police. L'éditeur signale toutes les annonces avec la mention «annonce».

L'éditeur applique les nouvelles règles d'orthographe française tant pour la partie rédactionnelle que pour les annonces.

7. Publication des annonces

A tout moment, y compris avec les contrats d'achat en volume en cours de validité, l'éditeur est en droit d'exiger ou d'effectuer lui-même des modifications du contenu des annonces, de suspendre la parution d'annonces ou de refuser des annonces en raison de leur contenu, de leur origine ou de la forme technique, sans avoir à préciser ses motifs.

8. Droit de report

L'éditeur se réserve la possibilité de reporter de trois jours ouvrables au plus la parution des annonces pour des raisons techniques, sans en aviser le donneur d'ordre au préalable.

9. Droit relatif à l'emplacement

Les demandes en matière d'emplacement sont reçues sans aucun engagement. Si ces demandes sont prises en compte, le prix fixé est facturé. Si elles ne sont pas observées, le supplément prévu pour le choix de l'emplacement selon le tarif n'est pas imputé.

10. Bon à tirer

Un «bon à tirer» n'est établi que sur demande formelle de l'annonceur. Tous les supports d'impression doivent parvenir à l'éditeur 3 jours ouvrables au moins avant la date de parution souhaitée.

Les annonces sont alors publiées aux dates fixées par voie contractuelle, y compris lorsque l'autorisation du «bon à tirer» du donneur d'ordre est encore attendue.

En tant que condition obligatoire pour la passation de l'ordre, le «bon à tirer» doit faire l'objet d'une convention écrite.

11. Supports d'impression

Sauf convention explicite contraire, l'éditeur n'est pas tenu de conserver, ni de restituer les supports d'impression ou de données qui lui ont été fournis sous une forme numérique ou de façon habituelle (dessins définitifs, films, photos, etc.).

12. Conditions de paiement

Les factures sont payables sans escompte dans un délai de 30 jours à compter de la date de facturation.

En cas de retard de paiement, des intérêts moratoires sont appliqués au taux habituel du marché. Le cas échéant, les frais de rappel sont également facturés.

En cas de poursuite, de sursis concordataire ou de faillite, toutes les remises et commissions convenues sont supprimées.

13. Durée du contrat

La durée maximale du contrat est de 12 mois à compter de la première parution.

S'il commence à courir au cours de la première quinzaine du mois, le contrat arrive à terme à la fin du mois précédant de l'année suivante; s'il prend effet durant la seconde quinzaine du mois, il expire à la fin du même mois de l'année suivante.

Le taux de remise reste identique pendant toute la durée du contrat. Pour les changements de tarifs en cours de contrat, le paragraphe 2, alinéa 2 des présentes Conditions générales de vente est applicable.

14. Résolution anticipée du contrat

Si un organe de presse (ou certaines parties seulement) cesse de paraître pendant la durée du contrat, l'éditeur est en droit de résilier le contrat sans être tenu à des dommages et intérêts. La résolution anticipée du contrat ne libère pas l'annonceur de l'obligation d'acquitter les annonces parues. Si un niveau de remise supérieur a été atteint à la date de résolution du contrat, un remboursement n'est pas effectué pour autant.

B. Responsabilité de l'éditeur

15. Erreurs d'impression ou de parution

Si une grave erreur dans la reproduction technique altère de façon significative l'impact publicitaire de l'annonce, le donneur d'ordre peut simplement se prévaloir d'une nouvelle parution gratuite (réparation) ou une réduction de prix, le choix étant à la discrétion de l'éditeur.

Les erreurs énoncées ci-dessous ne donnent droit à aucune réduction de prix ni aucun remplacement: fautes d'impression n'altérant véritablement ni le sens, ni l'impact publicitaire d'une annonce, divergences avec les directives typographiques, erreurs de code constatées dans les annonces, erreurs ou mauvaise compréhension dans le cas de directives com-

muniquées par téléphone, fautes inhérentes à un support d'impression erroné ou inapproprié, non-respect des directives relatives à la présentation ou à l'emplacement, non-parution d'une annonce.

Les annonces en couleurs doivent obligatoirement être résolues en gamme Europe. Le donneur d'ordre ne peut prétendre à une réduction de prix ou au remplacement si l'impression présente des défauts de couleur liés en particulier à des indications de couleur Pantone figurant dans l'ordre, ni en cas de divergences à l'intérieur des nuances de couleur si celles-ci n'excèdent pas la tolérance habituelle dans la presse.

Si les supports d'impression (données ou film) qui ont été remis par le donneur d'ordre ne sont pas conformes, les dépenses supplémentaires ainsi générées sont facturées à prix coûtant par l'éditeur.

16. Réclamations

Les contestations doivent être présentées dans un délai de 30 jours à compter de la date de facturation. En cas de bien-fondé de la réclamation, l'éditeur rembourse au maximum les frais de parution de l'annonce, dans la mesure où une nouvelle insertion gratuite n'est pas possible.

Toute revendication sortant du cadre des situations prévues par le paragraphe 15 et le paragraphe 16, alinéa 1, relative à une parution erronée, une absence de parution ou à un autre motif, est exclue.

C. Responsabilité de l'annonceur

17. Responsabilité vis-à-vis du contenu

L'annonceur est seul responsable du contenu de ses annonces.

Il s'engage à respecter les dispositions légales et les règles en usage dans la branche, et à assumer cette responsabilité vis-à-vis de l'éditeur.

L'annonceur assume seul les éventuelles prétentions de tiers, fondées sur le contenu de l'annonce, qui pourraient être opposées à l'éditeur, quels qu'en soient les motifs (atteinte à la personnalité, concurrence déloyale, non-respect des droits d'auteur, du droit des marques ou d'autres droits, etc.).

Il supporte en particulier les frais d'avocat et de justice qui en résultent.

18. Copyright

L'annonceur est tenu de pourvoir par lui-même au respect du copyright et des droits de licence attachés notamment aux écrits, aux illustrations, aux graphiques, aux noms, etc.

Il répond de la totalité des dépenses générées par le non-respect des dispositions du copyright.

19. Droit de réponse

Lorsqu'un droit de réponse (art. 28 ss. CC) est sollicité, l'éditeur statue seul sur la reproduction de la réponse.

Si l'éditeur est assigné en justice dans le cadre de l'exercice d'un droit de réponse, l'annonceur est tenu en toute loyauté d'intervenir dans le procès à partir de la dénonciation du litige.

L'annonceur supporte tous les frais de justice et autres frais consécutifs à l'exercice du droit de réponse.

D. Transfert des annonces sur des services online

Le transfert des annonces sur des services online, ainsi que le traitement et l'exploitation de ces annonces par des tiers, est interdit. L'annonceur autorise l'éditeur à prendre des mesures appropriées pour lutter contre de telles transgressions.

E. Propriété intellectuelle sur les annonces

L'annonceur sait pertinemment que l'éditeur détient des droits de propriété intellectuelle, en particulier des droits d'auteur, sur toutes les annonces créées par lui (procédé de micro-édition par exemple) et ayant un caractère original.

Dans la mesure où il s'est acquitté de ses obligations contractuelles envers l'éditeur, l'annonceur est autorisé à utiliser cette propriété intellectuelle pendant une durée limitée dans le cadre de sa destination initiale.

III. DISPOSITIONS FINALES

20. Entrée en vigueur

Les présentes Conditions générales de vente sont en vigueur depuis le 1.1.2003. Elles remplacent les précédentes Conditions générales de 20 Minuten AG du 1.1.2002.

21. Juridiction compétente

En cas de litige découlant du présent contrat, le for est Zurich.

20 Minutes Romandie SA

Rue de Sébeillon 1

Case postale 1170

1001 Lausanne

Tél. 021 621 87 87

Fax 021 621 87 88

publicite@20minutes.ch

www.20minutes.ch

Vous allez en parler.

